



Exhibition à la plage ou pas ?

Par **pedro2**, le **21/04/2008** à **22:19**

Pour élucider une question sur un forum sexualitée .rnUn contact se demande , je cite :
:rn
rnVOICI MA QUESTION : avec les beaux jours nous allons retourner à la plage, nous sommes naturistes, mais pas au cap d'agde (trop beton beton). rn rn est il considéré comme exhibition sexuelle de porter une cage de chasteté, litteralement on cache plutot qu'on exhib, mais ça reste considerable comme un sextoys pour certain ? rn rnBien sur, nous irons plutot à l'opposé des zones familles des plages naturistesrn
rnfin de citation .rnIl porte une cage de chastetée , il veut là garder à la plage , en à t'il le droit ?rn
rnDans l'attente , et avec mes sinçeres remerciements rn
rnpedro
rn(soyez svp indulgent quand à mon hortographe , le français n'est que ma 2eme langues)

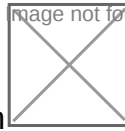
Par **JamesEraser**, le **16/05/2008** à **13:59**

Sans photographie de la "cage de chasteté" je suis tenté de dire qu'il n'y a pas d'exhibition. En effet, il faut que dans un lieu accessible au regard du public, il y ait une exhibition sexuelle, c'est à dire exhiber ses parties sexuelles. Elles doivent donc être vues. rnCe qui ne semble pas le cas si elles sont cachées par "une cage", en espérant qu'elle ne soit pas de verre.....

Par **pedro2**, le **16/05/2008** à **22:33**

Bonsoir rnTout d'abord merci pour cette réponse malgré une question quelque peu inhabituelle .rnIl se trouve que la cage est en plastique transparent , et donc , on voit le sexe à travers .rnMais sur une plage naturiste , il me semble que ce n'est pas un problème

.rnrncordialement rnpedrorrnrnPour en savoir plus :rn



Par **JamesEraser**, le **17/05/2008** à **11:22**

Si la cage est transparente à ce point, il y a exhibition sexuelle sur une portion de plage qui n'est pas dédiée au naturisme.

Par **pedro2**, le **17/05/2008** à **13:15**

Merci beaucoup rnje transmet .rnrnA +rnpedro